

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-57/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un volontaire de l'aide technique pour servir en qualité de médecin.

n° 71-57/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 janvier 1971

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1971

Date du numéro
25 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean-Pierre Arniaud, volontaire de l'aide technique, est, pour compter du 14 décembre 1970, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir en qualité de médecin phtisiologue en remplacement numérique du docteur Pierre Tournier, rapatrié.